

Commande client: 22364297

16/08/2022

Facturé à:

PLOMBERIUM POLYNESIE B.P. 287 TAHITI

98713 PAPEETE Polvnésie francaise

Numéro identifiant TVA FR73060200128 Téléphone 0241637383 Télécopie 0241637357

IBAN

FR7630004002060002109934174

Code SWIFT

BNPAFRPPVLE

Pour le compte de :

PLOMBERIUM POLYNESIE

B.P. 287 TAHITI

98713 PAPEETE Polynésie française Livraison à :

PLOMBERIUM POLYNESIE

BP 287 TAHITI

98713 PAPEETE Polynésie française Adressé à:

PLOMBERIUM POLYNESIE

B.P. 287 TAHITI

98713 PAPEETE Polynésie française

N° client:

8190022

Votre commande: PO-2022/000319

Echéance au: 10/01/2023

Du: 04/08/2022

N° Expédition: 203366

Expédiée le :

17/08/2022

par :

par: VIREM.BANC.S/RELEVE

IncoTerm: FCA ORLY

NET FACTURE	46,04
REMISE FIN FACT -2.50 %	-1,15
TRANSPORT FCA ORLY	19,00
TOTAL H.T.	63,89
T.V.A 0.00 %	0,00
_T.T.C.	63,89 EUR

RACCORDS ET ACCESSOIRES EN PLASTIQUE PRODUITS D'ORIGINE FRANÇAISE

TRANSITAIRE: BOLLORE DUNKERQUE

L'EXPORTATEUR N° FR REX 2017 01 15 DES PRODUITS COUVERTS PAR LE PRESENT DOCUMENT DECLARE QUE, SAUF INDICATION CLAIRE DU CONTRAIRE, CES PRODUITS ONT L'ORIGINE PREFERENTIELLE UE, AU SENS DES REGLES D'ORIGINE DE LA DECISION D'ASSOCIATION DES PAYS ET DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET QUE LE CRITERE D'ORIGINE SATISFAIT EST W 3917

CHOLET, LE 17/08/2022 CLARA VIGNON - ADV EXPORT

MARQUAGE

PLOMBERIUM / PAPEETE - POLYNESIE

Ah Aliaxis company

S.A.S. au capital 2 7 683 431 €

Rue Pierre et Marie Curie - B.P. 10966

49309 Cholet Cedex A Tel.: 02 41 63 73 83 RC Angers B 060 200 28 00019 - APE 252 E

N°TVA FR 73 960 200 128

Référence Qté cdée Qté exp P.U. Net Montant HT Description GDR10AP GRILLE PASSERELLE LARGEUR 128 A 15 3917400099 2 23,02 2 46.04

Sous-total H.T.

46,04

EUR

Poids brut

3.80 kg

EXONERATION DE TVA ARTICLES 262-I ET 294-2 DU CGI

Poids net

3.50kg

Volume

0.02 m3

Nhr de colis :

1 =

1 Cartons +

0 Fardeaux + 0 Palettes

Notre société ne pratique pas l'escompte même en cas de règlement anticipé. Le non-paiement à la date d'échéance entraînera une pénalité égale au taux BCE + 10 points calculés au jour le jour. En complément de pénalités de retard et conformément à la loi du 22 mars 2012, une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement sera appliquée. Les conditions générales de vente figurent au verso.

HC : une décote de 7 points s'appliquera suite à un déconditionnement. Gc : Gencod

Le montant HT tient compte de la quantité expédiée.